



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des ponts et chaussées

ATTESTATION D'AGRÉMENT

Conformément au CDC-GRA20

Site de production :

Buir (D)

Rheinische Baustoffwerke
25, Auenheimer Strasse
D-50129 Bergheim

La présente attestation est valable pour les granulats suivants :

Classe granulaire

Document de référence

Rhin 0/2 lavé

EN 12620

Rhin 2/8 lavé

EN 12620

Rhin 8/16 lavé

EN 12620

Rhin 16/32 lavé

EN 12620

Période de validité : Du 01/06/2025 au 01/06/2026

Bertrange le 2 juin 2025
Le chargé d'études dirigeant,
Chef du laboratoire,

Georges BLASEN